



**JOURNEE D'ACCUEIL
DES PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES
ET CONTRACTUELS
AFFECTÉS EN HAUTE SAÔNE**

Mardi 2 juillet 2024
INSPE VESOUL

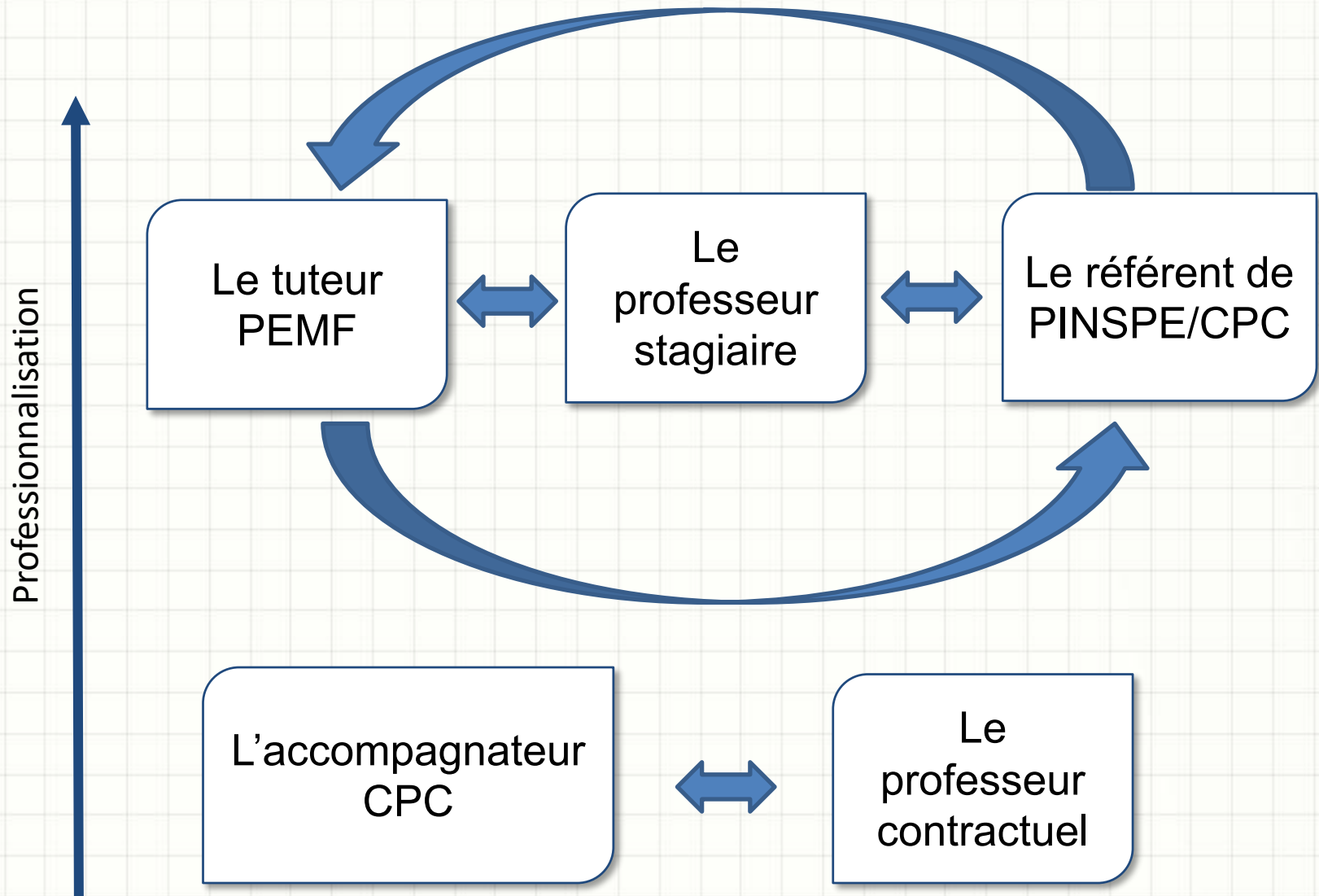
Les obligations réglementaires de service des enseignants stagiaires et contractuels

Charge d'enseignement : 24 h ou 12 h hebdomadaires (les lundis, mardis pour les T0 50%)

Les enseignants stagiaires et contractuels doivent 108 h ou 54 h (50% des 108 heures annuelles) réparties de la manière suivante :

- activités pédagogiques complémentaires,
- participation aux conseils d'école,
- travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maitres de l'école et des conseils des maitres de cycle),
- rencontres école / familles
- animations pédagogiques,
- tutorat assuré par les PEMF, accompagnement assuré par les CPC.

Un suivi de proximité vers la professionnalisation



Un interlocuteur privilégié :

le PEMF (professeur des écoles maître formateur)

le CPC (conseiller pédagogique de circonscription)

- Il favorise l'accueil et l'intégration du professeur stagiaire ou contractuel.
- Il apporte une aide à la prise en charge de la classe.
- Il fournit un apport conceptuel sur les savoirs d'expérience.

Qu'est-ce qu'une visite conseil ?

Partage d'expériences...

- les attendus du stagiaire / contractuel
- les attendus du point de vue des formateurs

une **observation**

des compétences professionnelles

des gestes professionnels

un regard sur les préparations de la classe

un **entretien formatif**

vers une **analyse de la pratique**

des échanges de pratiques

un **feed-back**

➡ un compte-rendu

Des indicateurs pour compléter le livret de suivi et de formation du professeur des écoles stagiaire

B.O.

Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015

Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétence	Composante de compétence	1	2
1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.▪ Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	<p>Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.▪ Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation.	<p>Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>	<p>Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux</p> <ul style="list-style-type: none">- de l'institution scolaire ;- du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.

Extrait du compte-rendu de visite

3. Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Visite 1	Visite 2	Visite 3	
			Suffisamment Acquis (1)	Insuffisamment Acquis (2)
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement 			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées 			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels 			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

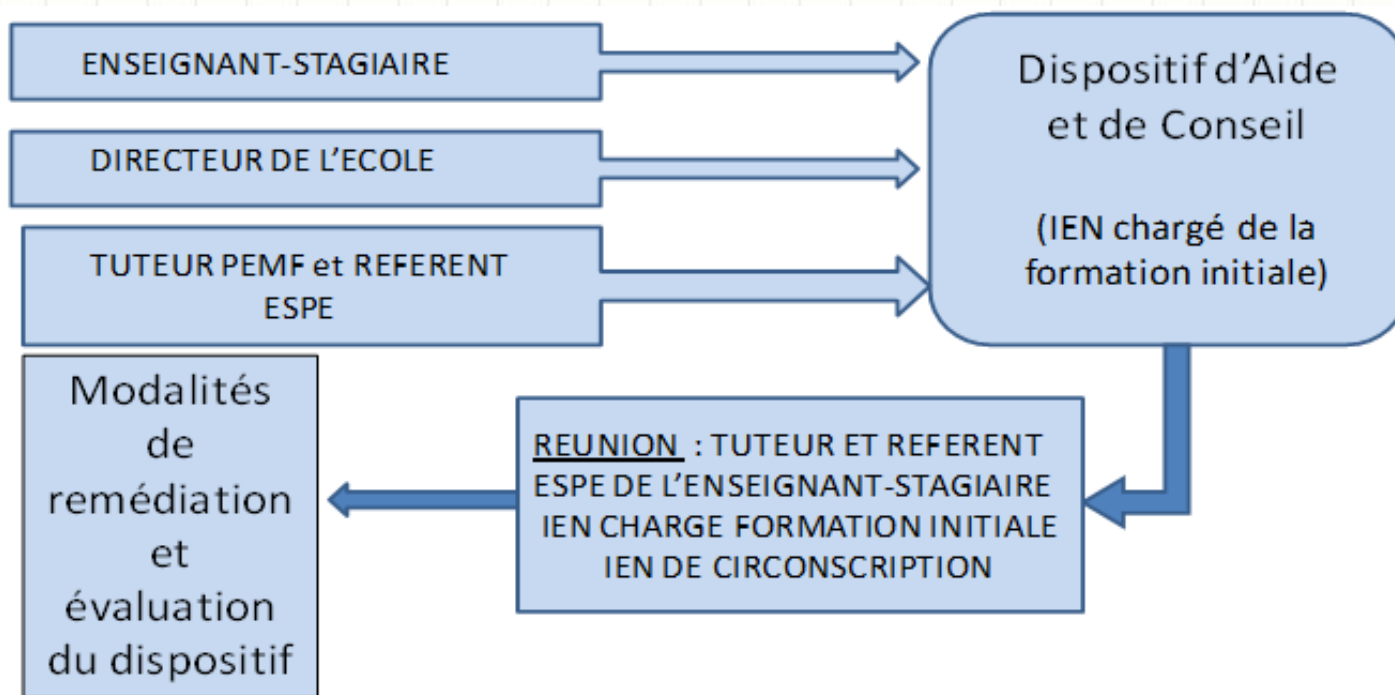
Visites formatives	
Numéro et date	Éléments d'analyse et conseils

Un accompagnement personnalisé

Année scolaire 2024-2025		Publics FSTG - PEC relevant de la formation initiale		DSDEN 70 / INSPE site de Vesoul
Publics	Catégories	En classe	Accompagnement / Tutorat	En formation
FSTG (fonctionnaires stagiaires)	PES 100% Titulaire d'un master MEEF ou expérience significative 20	100%	Au moins 3 visites PEMF/CPC (au moins 2 visites conseils / 1 évaluative) • première visite conseils : 3h PEMF tuteur • deuxième visite conseils : 1h30 PEMF tuteur + CPC référent <i>Si le FSTG rencontre des difficultés dans sa pratique, si un DAC est mis en place ⇒</i> <i>visite 2 bis : 3h PEMF</i> • troisième visite évaluative avec permutation de PEMF + CPC référent → 12 h de tutorat PEMF → avec DAC si nécessaire (CPC)	63 heures de formation
	PES 50% DIU Diplôme interuniversitaire Non titulaire d'un master MEEF 12	50%	4 visites (3 visites conseils / 1 visite évaluative) • première visite : 3h PEMF tuteur • deuxième visite : 1h30 PEMF tuteur + PINSPE référent • troisième visite : 3h PEMF tuteur • quatrième visite évaluative : 1h30 PEMF + PINSPE référent → 8 h de tutorat PEMF → avec DAC si nécessaire (CPC)	En formation à l'INSPE sur le site de Vesoul
PEC (professeurs des écoles contractuels)		100%	Suivi et accompagnement par les CPC	63 heures de formation

Un accompagnement personnalisé

en fonction des besoins : le Dispositif d'Aide et de Conseil (DAC)



- Renforcement de l'aide pédagogique par les tuteurs
- Visite(s) supplémentaire(s)
- Stage d'observation et/ou mise en œuvre pédagogique dans une classe d'application
- Autres modalités :

Webmail CONVERGENCE Besançon

<https://convergences.ac-besancon.fr/>



 académie
Besançon  | messagerie

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

[Je ne connais pas mon identifiant et/ou mon mot de passe](#)

ATTENTION AUX SPAMS : Ne donnez jamais vos identifiants et mots de passe !!!

Oracle © Académie de Besançon

Activer, personnaliser et utiliser sa
messagerie professionnelle
académique

Dès que vous avez connaissance de votre affectation :

- prendre contact avec votre école, avec le/la directeur/trice ;
- prendre connaissance de son/ses niveau.x de classe ;
- prendre connaissance du projet d'école ;
- prendre connaissance des outils disponibles, utilisés (manuels, fichiers, matériel...) ;
- visiter l'école ;
- se renseigner sur les fournitures scolaires, les commandes, les budgets ;
- préparer la rentrée :
 - emploi du temps,
 - programmations, progressions,
 - première journée de classe.

⇒ *Ressources : BO, Eduscol, Circo70, sites institutionnels départementaux, académiques.*

CIRCO 70

Circonscriptions de la Haute-Saône

Ressources pour le premier degré

ACTION PÉDAGOGIQUE ▶

A.S.H. ▶

RESSOURCES DIRECTEURS ▶

PROFESSEURS STAGIAIRES EN HAUTE-SAÔNE

PERSONNELS ▶



ACTION PÉDAGOGIQUE, ETUDE DE LA LANGUE

LA POÉSIE, C'EST COMME LES

 **PLUS VITE,
PLUS HAUT,
PLUS FORTS, ENSEMBLE !**

PLUS VITE PLUS HAUT PLUS FORTS ENSEMBLE !

PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORTS



E.P.S., EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

SOLID'ARTS - DÉCOUVREZ

<https://circo70.ac-besancon.fr/category/professeurs-stagiaires-en-haute-saone/>



Podcasts éducatifs

RECHERCHER SUR LE SITE

Rechercher...

cycle 1 2024-2025

PROGRAMME ET TEXTES OFFICIELS

SITES DE RÉFÉRENCE

RESSOURCES POUR BIEN DÉBUTER

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE CYCLE 1

2021



Programme

EDUSCOL

Vous y retrouvez les programmes, les guides mais aussi de nombreuses ressources d'accompagnement.

Ressources d'accompagnement



Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions - cycle 1



Graphisme et écriture - cycle 1



Acquérir les premiers outils mathématiques - cycle 1



Enseigner les sciences et la technologie - cycles 1, 2 et 3



Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique - cycle 1



Se repérer dans le temps et l'espace - cycle 1

AIDE À LA PRISE DE FONCTION

Pour les stagiaires qui ont à partager leur classe avec un titulaire.

Aide à la prise de fonction en cycle 1 : des repères pour concevoir et organiser les apprentissages en lien avec le 1904/2021

Les points à aborder : Les repères sont proposés en adaptant le point de vue de l'élève qui devient élève. Quel cadre de travail commun pour faciliter leurs apprentissages ?

• Les repères dans le temps et dans l'espace

La structure de la journée doit être connue :

L'emploi du temps indique de manière précise : les horaires, la présence de l'enseignant et celle de l'élève auprès des élèves ou d'un groupe d'élèves. Les différents moments d'activités permettent à l'élève de se repérer dans le temps et dans les différents lieux de l'école. Il convient pour organiser les heures de pleine activité d'aborder les types d'activités proposées (en collectif / en groupes, statique, en mouvement, oral / écrit, ...)

Idées d'activités :

Les outils utilisés par les élèves sont communs : repères temporels de la journée en petite section, puis de la semaine (MS/CE), les diquettes prénum. Le matériel de les utiliser est propre à chaque enseignant et peut évoluer au cours de l'année.

→ Un outil pertinent : le cahier de vie de la classe.

Il permet de recueillir les compétences, les chants, les albums étudiés et constitue le mémoire des projets réalisés : comptes, créations d'un mur musical...

Il s'articule avec les autres traces des situations d'apprentissage : affichage, cahier des élèves.

L'aménagement des espaces est à penser en commun, le matériel disponible pour les élèves également.

PROFESSEURS STAGIAIRES EN HAUTE-SAÔNE

DES RESSOURCES POUR DÉBUTER ET PRÉPARER LA CLASSE

Accueil et stage de formation des professeurs des écoles stagiaires et contractuels, les 28 et 29 août 2024

- Pour les PES : un accueil institutionnel par Mme la Rectrice Nathalie Albert Moretti
- Pour les PES et PEC : des formations d'aide à la prise de fonction avec les PEMF

Pré-entrée dans les écoles, le vendredi 30 août 2024

Rentrée des élèves, le lundi 2 septembre 2024